



Refus de regroupement familial

Par **tagla1_old**, le **14/09/2007 à 14:18**

Suite à ma demande de regroupement familial déposée 19decembre 2006 j'ai reçu aujourd'hui un refus pour le motif suivant que je ne disposé pas des ressources suffisantes pour accueillir mon épeux et puis sur la periode de référence c'est a dire les douze mois qui précédent la demande mes revenus d un montant msuseuel moyen de 931.87 euros sont inferieurs au smic son oublier que l smic etai 950euro alors il ma manque 18euro par mois.rn par ailleurs les justificatifs de ressources postérieurs a la période de référence et produits a ma demande ne monterent pas une évolution favorable mon salaire de mars a mai 2007 sont cartes supérieurs au smic mais ils sont issus de contrats a durée déteminée conclus en remplacement de personnel .ils ne présentent aucuune garantie de stabilité.rnrnvoila la reponse de préfe sont oublier que c'est la deusiemme dossier qui ils ont me refusé et puis la je vien juste d avoir un CDI et je sais pas et ce que j vais voir un acocat spécialisé pour le regroupement familial.rnmerci